



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

S'adapter aux quotas : une revue des conseils, des pratiques et des analyses

*B. DESBROSSES,
D. HAIRY*

L'objet de cet article est de passer en revue la littérature particulière qui a surgi au cours de ces dernières années pour répondre à la demande et aux inquiétudes des éleveurs laitiers confrontés au contingentement de la production.

La question obsédante qui préoccupe la grande masse des producteurs laitiers est fort simple : comment s'adapter aux quotas ? Ces derniers sont maintenant en place depuis quatre ans, et on peut dire que désormais la nécessité d'une limitation stricte des livraisons s'impose comme une réalité incontournable. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi, l'alternance de campagnes laitières sans pénalité (1984/85, 1986/87) et avec pénalités (1985/86) ayant jeté quelque doute et entraîné, sur ces trois ans, de sensibles et brusques modifications du comportement des producteurs. L'ITEB évoque ainsi, à juste titre, une maîtrise de la collecte en "*coups d'accordéon*" (CNE-ITEB, juillet 1987), dans le cadre de laquelle les ajustements de court terme jouent à l'évidence un rôle déterminant.

Il n'en demeure pas moins que la croissance des livraisons ne peut plus désormais assurer à elle seule l'amélioration du revenu de la majorité des producteurs laitiers. Dans la mesure où la progression, ou du moins le maintien des résultats économiques des exploitants pérennes demeure l'objectif affiché des organisations professionnelles agricoles, il a bien fallu proposer d'autres voies pour y parvenir.

Dès la mise en place des quotas, les agents de production des laiteries et les conseillers de développement se mettent au travail pour élaborer des solutions. Au niveau national, des réflexions sont également menées dans ce sens, notamment à l'ITEB, à l'IGER, au CEMAGREF, à l'INRA.

En juillet 1984, l'ITEB diffuse un dossier de conseils aux éleveurs, dont l'intitulé traduit clairement le climat d'incertitude générale : "Eléments de réponse à des questions d'éleveurs pour des techniques de production laitière en vue de la maîtrise des livraisons de lait en préservant l'avenir et sans trop amputer le revenu ni trop augmenter le travail et les risques..." (ITEB, 1984).

Depuis lors, de nombreuses études départementales (chambres d'agriculture, centres de gestion, EDE, etc.) ou nationales ont été publiées⁽¹⁾, qui permettent d'appréhender la nature des décisions effectivement prises par les producteurs au cours des trois premières campagnes, et qui apportent aussi des éléments de réflexion sur la rationalité économique des solutions envisageables. Parmi ces travaux, certains exploitent les données issues de réseaux d'information implantés de longue date, et qui fournissent des informations précises sur le comportement et la situation économique d'échantillons particuliers d'éleveurs (sondes RICA, réseaux CEMAGREF/INRA-ESR à Theix/organisations professionnelles) ; d'autres se fondent sur les résultats d'enquêtes ponctuelles, qui permettent de saisir les modifications intervenues dans les structures et les façons de produire (enquêtes de l'ITEB ; enquêtes par sondage de l'INRA-ESR dans l'Ouest et en Lorraine) ; d'autres enfin s'appuient sur des approches d'ordre micro-économique (études sur budgets, modèles). C'est de cet ensemble de travaux que nous allons tenter brièvement de rendre compte ici, sans prétendre bien évidemment à l'exhaustivité des sources bibliographiques⁽²⁾.

Les mesures proposées aux producteurs de lait sont de deux types : — des actions de court terme, destinées à réduire les livraisons afin d'éviter les

(1) Cf. bibliographie.

(2) Pour l'essentiel, nos recherches bibliographiques s'arrêtent au début de l'année 1988.

- pénalités résultant d'un éventuel dépassement du quota ; d'un intérêt économique parfois discutable, elles sont en principe d'application simple et immédiate, et prennent tout leur sens face à la menace (récemment devenue plausible) ⁽³⁾ d'une pénalité équivalente au prix ;
- des actions plus fondamentales, impliquant la maîtrise de processus technico-économiques complexes, et pouvant aller jusqu'à une réorientation au moins partielle des activités. Pour l'essentiel, ces mesures visent au maintien ou à l'accroissement de la marge brute globale dégagée par l'exploitation ; moins fréquemment, est évoquée la maîtrise des charges de structure et du niveau d'endettement.

Avant d'analyser plus précisément la logique économique qui sous-tend ces "conseils aux éleveurs", il convient d'examiner dans quelle mesure ils ont été suivis d'effets et d'évoquer, donc, la façon dont se sont comportés les producteurs de lait depuis la mise en place des quotas laitiers.

Des conseils à la réalité : les principales adaptations observées de 1984 à 1987

- Les mesures les plus aisément observables relèvent, du moins en première analyse, du court terme : pour les producteurs, il s'agit d'ajuster les livraisons individuelles aux contingents, pour éviter le paiement de taxes. Ces adaptations "immédiates" sont fréquentes en 1984/85 (près des 2/3 des producteurs ont alors "réagi" pour limiter leurs livraisons) et en 1986/87, du moins dans certaines régions (fortement taxées en 1985/86 : Bretagne notamment). Il apparaît ici que les principales mesures préconisées par les organisations professionnelles sont bien celles qui sont appliquées sur le terrain : il suffit, pour s'en convaincre, de reprendre les propositions de l'ITEB. Dans un dépliant intitulé "Comment réduire vos livraisons pour éviter les pénalités" (ITEB, 1987) ⁽⁴⁾, quatre possibilités sont évoquées :

- donner du lait aux veaux,
- diminuer le concentré (sans le supprimer),
- avancer la date de tarissement,
- accroître le taux de réforme des vaches.

Chacune de ces mesures est assortie d'une fiche technique, qui en précise les modalités concrètes de mise en œuvre. On a également essayé d'en estimer l'intérêt économique : ces analyses montrent clairement qu'il s'agit de mesures d'urgence, la valorisation du lait à en attendre (pour le lait donné aux veaux : de 0,40 à 1 F par litre) ou l'économie escomptée (du fait de la non production du lait, liée à la réduction des concentrés, ou au tarissement précoce des vaches), étant bien évidemment inférieure à celle d'une vente du lait à prix "normal" ; en évitant le paiement d'une taxe équivalente au prix, à laquelle il conviendrait d'ajouter le coût marginal de production du litrage "hors quota" correspondant (ce coût est généralement assimilé, sans doute un peu vite, aux seules dépenses de concentrés), l'opération apparaît cependant bénéficiaire. On peut évidemment penser que ces mesures ont des effets relativement complexes, étais dans le temps, et qui ne peuvent s'exprimer en une simple équation comptable ; ainsi, la réduction du concentré agit sur le niveau de production laitière, mais aussi sur le taux protéique du lait ; l'accroissement du taux de réforme des vaches permet de réduire la production tout en améliorant

⁽³⁾ Cf. article introductif de D. Haity et D. Perraud, dans le présent ouvrage.

⁽⁴⁾ Document réalisé à la demande du ministère de l'Agriculture, de l'ONILAIT, de la FNPL, de la FNCL et de la FNIL.

— passagèrement — la trésorerie, mais ses effets à plus long terme dépendent évidemment du mode de conduite de l'élevage et des activités de substitution développées par les producteurs.

Toujours est-il que ce type d'interventions pouvait aisément être mis en œuvre, et que les producteurs y ont effectivement eu recours. A cet égard, les données issues des diverses sources d'informations concordent remarquablement, même si elles accordent un poids relatif plus ou moins grand à telle ou telle mesure "secondaire".

Qu'il s'agisse des enquêtes par sondage conduites par l'INRA dans l'Ouest et en Lorraine (Butault et al., 1986 ; Hairy et al., 1987), ou des enquêtes réalisées par l'ITEB en 1985 et 1987 (ITEB, juillet 1985, sept. 1985, juillet 1987), il apparaît que la **distribution de lait aux veaux** a été, et de loin, la mesure la plus fréquemment utilisée (une exploitation sur trois dans les enquêtes de l'ITEB, une sur deux dans la zone "Ouest" de l'enquête INRA, 40 % en Lorraine).

Ensuite viennent :

- la **réduction du cheptel laitier** (par le biais d'un accroissement non compensé du taux de réforme) ;
- la **réduction des distributions** (et des achats) de concentrés.

Selon les sources, l'importance relative de ces deux mesures varie ; chacune d'entre elles aurait concerné entre le quart et le tiers des éleveurs (ces derniers peuvent évidemment mettre en œuvre simultanément plusieurs types d'interventions). Leurs effets macro-économiques sont d'ailleurs très sensibles : pour la campagne 1984/85, baisse de 16 % des fabrications d'aliments pour vaches laitières (d'après le SNIA) ; réduction sensible du troupeau de laitières (le SCEES évalue la baisse des effectifs à 500 000 têtes au cours de la campagne 1984/85 ; cette baisse se répartit — d'après l'ITEB — en 300 000 abattages, majoritairement liés aux abandons primés, et 200 000 "conversions" de laitières en allaitantes)⁽⁵⁾. Les autres mesures proposées par l'ITEB en 1984 (distribution de lait aux porcs, la valorisation du lait étant alors estimée à 25-30 cent./l seulement, suppression d'une traite, etc.) sont restées très marginales.

Pour le long terme, les conseils initialement donnés aux éleveurs demeuraient très prudents. Certaines des suggestions (ITEB, CEMAGREF et INRA-ESR de Theix, etc.) se situaient cependant dans une perspective longue : réduction des coûts de production (par la confection de concentrés "fermiers", à base de céréales autofournies ; plus généralement, par la relance de systèmes fourragers plus économiques, reposant sur les graminées pérennes, les légumineuses et les céréales) ; amélioration de la valorisation du lait (par la recherche d'un accroissement du taux de matière sèche utile) ; développement du croisement industriel, cette dernière proposition pouvant constituer l'amorce d'un véritable changement du système de production, fondé sur le renforcement des activités "viande".

Tous s'accordent à reconnaître la faible portée des évolutions enregistrées au cours de la première campagne sous quotas : pour l'ITEB comme pour l'INRA, ou le CEMAGREF, les producteurs qui changent alors d'activité sont minoritaires (nous laissons ici de côté les "cessations d'activité laitière"). En

(5) D'après les enquêtes INRA-ESR (Butault et al., 1986 ; Hairy et al., 1987), la réduction du cheptel laitier, en 1984/85, provient pour l'essentiel des exploitations ayant cessé leurs livraisons en bénéficiant des aides de l'Etat. Dans ces exploitations, elle a pris la forme d'abattages, ou de "conversion" de vaches laitières en vaches allaitantes. De juin 1983 à juin 1987, le cheptel laitier français a baissé de 1,2 million de têtes (17 % des effectifs "avant quotas" selon le SCEES).

règle générale, les producteurs qui "bougent" se bornent à renforcer une activité déjà présente sur l'exploitation, dans la mesure, notamment, où elle ne requiert aucun investissement nouveau ; pour les exploitants spécialisés en lait, on observe la relance de productions déjà pratiquées dans le passé, ou fortement représentées dans la région (les céréales, le bœuf à l'herbe en Normandie, le taurillon en Vendée) (ITEB, 1985 ; CEMAGREF, sonde Normandie, 1987).

Trois ans plus tard, la situation semble avoir évolué : les adaptations sont plus fréquentes, notamment chez les producteurs "modernistes". Le développement des cultures de vente (céréales en premier lieu, mais aussi tournesol et colza ; cultures légumières, en Bretagne) s'impose (1/3 des exploitants de l'échantillon ITEB), malgré l'intérêt économique parfois discutable de ces productions, notamment lorsqu'il s'agit de céréales (cf. *infra*) ; ensuite vient la production de viande (de bœufs et de génisses principalement, plus rarement de viande "intensive" : taurillons) ; très loin derrière, on trouve le développement de productions "hors-sol" (porcs et volailles, cf. ITEB, juillet 1987). De manière générale, on peut dire cependant que la prudence demeure de règle ; l'augmentation de la sole céréalière ou le développement d'un petit atelier de viande bovine constituent des systèmes d'adaptation souples qui peuvent permettre d'attendre l'attribution de références supplémentaires (parfois bien hypothétiques..) ou la mise en place de réels processus de réorientation de l'exploitation.

Ces résultats sont confirmés par des travaux réalisés à l'échelle d'un certain nombre de départements, notamment en Mayenne (Briand, Lhuissier, 1987) et en Vendée (Albouze, Bonnardel, 1987). Les enquêtes réalisées dans ces deux régions sont d'autant plus intéressantes qu'elles touchent une population particulièrement "sensible" : celle des exploitants récemment installés et modernisés. La synthèse qui vient d'en être réalisée (Colson, Guilbaud, 1988) confirme la stabilité des systèmes de production au cours de la période 1983-1987. Des stratégies d'adaptation sont malgré tout mises en œuvre, notamment par les exploitants les plus anciennement modernisés. La grande majorité des producteurs poursuivent leur effort d'intensification ; les plus gros dépassent souvent leurs quotas, qui constituent pour eux une référence moins claire que les objectifs de leurs plans. Des efforts de diversification sont entrepris par ceux qui en ont les moyens, du fait de leur technicité, du fait aussi qu'ils disposent de superficies suffisantes (développement des cultures de vente), ou qu'il leur suffit de renforcer une activité préexistante (viande bovine chez les éleveurs mixtes).

Sur la logique économique qui sous-tend ces choix, les études réalisées depuis 1984 apportent des éléments d'information, souvent partiels, et que l'évolution actuelle des marchés de la viande (bovine et porcine) et des céréales rend très aléatoires. Nous en rendrons compte brièvement ici, en les regroupant selon leur point d'application principal : l'atelier lait, les autres activités, les charges de structure.

LES ACTIONS SUR LA MARGE BRUTE DE L'ATELIER LAIT

Pour l'atelier lait proprement dit, les mesures proposées, et mises en œuvre, sont de deux types :

- des actions sur le produit d'exploitation : amélioration de la productivité

- des vaches et des surfaces fourragères, meilleure valorisation des veaux et des vaches de réforme, recherche d'une plus-value sur le prix du lait ;
- des actions sur le montant des charges opérationnelles : réduction des dépenses en concentrés et en engrais.

Une productivité maximale par vache et par hectare de surface fourragère

Les conseils prodigues aux agriculteurs ne remettent jamais en cause la logique de l'intensification : amélioration génétique et productivité fourragère demeurent au centre de la démarche. Le contingentement de la production peut cependant amener à adopter un mode de conduite du troupeau (alimentation, reproduction, logement) susceptible d'assurer une valorisation optimale des animaux et des surfaces fourragères propres à l'exploitation. Dans ce cadre, on peut choisir de maintenir les surfaces fourragères, et de renforcer l'indépendance alimentaire de l'exploitation : la réduction des coûts est alors prioritaire ; on peut aussi produire autant de lait avec moins d'animaux, et libérer des surfaces qu'il est possible d'affecter à d'autres productions (Foucras, 1987). En toute hypothèse, le maintien d'un haut niveau de productivité par animal est recommandé (cf. Brossier et al., 1984 ainsi que les résultats des réseaux CEMAGREF/INRA).

Elever moins de génisses

Plusieurs auteurs ont noté le poids important des génisses dans de nombreux troupeaux laitiers. Ce phénomène peut résulter d'un effet mécanique de l'ajustement aux quotas, quantité d'éleveurs ayant vendu des vaches pour éviter les pénalités alors qu'ils avaient conservé toutes leurs génisses (cf. étude Pas-de-Calais, Amon et al., 1986).

Cette situation peut également traduire une tendance plus lourde que l'on rencontre chez de nombreux producteurs traditionnels : l'habitude de conserver un grand nombre de génisses, voire la totalité des femelles laitières nées sur l'exploitation⁽⁶⁾. Dans une étude réalisée en 1987, M. Quentin et H. Brossier, responsables techniques de l'Union des Coopératives agricoles de Normandie (UCANOR), mettent l'accent sur le caractère peu intensif et peu rentable de l'élevage des génisses et ils préconisent le vêlage précoce (22-26 mois), associé à une conduite intensive de la surface fourragère qui leur est consacrée. En diminuant d'un tiers l'effectif des génisses laitières de l'exploitation, ce système demande moins de bâtiments (donc moins d'investissements), moins de travail, et libère des surfaces pour d'autres productions.

Si ces orientations apparaissent fondées au vu des résultats technico-économiques des exploitations intensives suivies par l'UCANOR, confirmés par d'autres travaux (cf. étude Pas-de-Calais citée précédemment), on peut cependant faire deux observations :

1) le fait de disposer d'un volant de sécurité pour le renouvellement du troupeau peut représenter un atout dans le contexte des quotas car il permet d'accroître le taux d'élimination des vaches les moins productives et donc d'augmenter à terme la production moyenne par vache. On peut aussi s'appuyer sur les génisses pour renforcer le regroupement et avancer les dates des vêlages (cf. ITEB, juillet 1984).

(6) Chez ces éleveurs, on rencontre fréquemment des taux de réforme avoisinant les 40 %.

2) les schémas d'élevage intensif et de vêlage précoce des génisses apparaissent difficiles à mettre en œuvre dans les régions de montagne où les conditions de milieu pèsent considérablement sur l'alimentation des animaux (cf. Liénard, Baud, 1981).

Mieux vendre les veaux et les vaches de réforme

La recherche d'une marge brute globale élevée pour l'atelier "lait" passe également par une meilleure valorisation des veaux et des vaches de réforme, aspects souvent négligés par les producteurs laitiers. Ainsi, en Loire-Atlantique, les techniciens de la CANA développent une action "engraissement des vaches de réforme" dont l'incidence financière apparaît très significative ; de même, le croisement industriel pratiqué sur une partie du troupeau procure des plus-values non négligeables selon l'ensemble des sources consultées (en moyenne, 600 à 700 F de bénéfice supplémentaire par veau issu de ce type de croisement, compte tenu d'un âge et d'un poids supérieurs à la vente et d'une consommation de lait plus élevée).

Du lait vendu plus cher

Il y a longtemps que les industriels pratiquent une politique d'incitation à l'étalement des livraisons, et à la production d'un lait riche en matières utiles et de bonne qualité bactériologique. Evidemment liés à des impératifs de valorisation industrielle, ces objectifs convergent avec les intérêts des éleveurs soumis aux contraintes du contingentement, comme le soulignent divers organismes d'encadrement (ITEB, EDE, CGER, etc.) et de recherche (CEMAGREF, INRA-ESR : laboratoire d'économie de l'élevage de Theix). Les travaux réalisés en ce domaine relèvent l'ampleur des écarts de prix perçus par les producteurs, et donc les marges de progrès possibles. La difficulté pour produire aux époques où le lait est le plus payé (automne et hiver) et la grande maîtrise de la génétique et de l'alimentation, indispensables pour l'amélioration du taux protéique, constituent des obstacles que devront surmonter les producteurs.

Des économies sur les aliments concentrés et les engrais

Depuis la mise en place des quotas, de nombreux éleveurs ont réduit, à un moment ou à un autre, la distribution des concentrés, souvent pour constater que cette économie n'entraîne pas automatiquement une baisse du niveau de production laitière ; une évaluation plus fine des besoins de chaque animal devrait donc permettre d'éviter de tels gaspillages, tout en améliorant les possibilités de maîtrise de la production.

La fabrication d'un aliment fermier à partir des céréales produites sur l'exploitation est également présentée comme une solution intéressante, dans la mesure, cependant, où elle n'entraîne pas l'engagement de trop lourds investissements (CER, EDE et chambre d'agriculture du Finistère, mars 1987).

La réduction des coûts de production peut également provenir d'une moindre utilisation d'engrais sur les surfaces fourragères. Ceci implique parfois une véritable redéfinition des systèmes fourragers ; ainsi, l'association ray-grass anglais/trèfle blanc se caractérise par un bon niveau de productivité, avec une très faible consommation d'azote. Prôné depuis longtemps par les

agronomes⁽⁷⁾, ce système fourrager semble susciter aujourd'hui un regain d'intérêt (notamment dans l'Ouest).

Une étude sur modèle, réalisée par l'INRA dans les Côtes-du-Nord (Bon-nafous, 1987), souligne l'intérêt économique de cette option. Dans ce modèle, qui permet d'analyser le fonctionnement des exploitations laitières intensives de la région, divers systèmes d'affouragement sont mis en concurrence : de façon générale, l'association maïs-fourrage (ensilé)/ray-grass anglais (pâturé) se révèle, et de loin, la plus productive. L'introduction du contingentement entraîne cependant une nette revalorisation du système ray-grass anglais/trèfle blanc (pâturé et ensilé). Moins coûteuse en engrais azoté, cette combinaison fourragère, riche en protéines, permet en outre de réduire les achats de tourteaux (d'environ 50 % d'après cette étude), en incorporant dans la ration des vaches laitières une part notable des céréales produites sur les surfaces libérées grâce à la réduction du cheptel et à la poursuite de l'intensification. Le blé trouve ainsi une meilleure valorisation en tant qu'aliment pour animaux qu'en tant que culture de vente. Il serait évidemment souhaitable de prolonger ce travail, en étendant la modélisation à des systèmes de production moins intensifs, et surtout en envisageant d'autres substitutions de productions (autres produits végétaux destinés à la vente, viande intensive ou extensive), et d'autres modes d'alimentation des animaux (par exemple l'association maïs ensilé/ray-grass anglais/trèfle blanc pâturé).

DES PROPOSITIONS POUR OPTIMISER LA MARGE BRUTE GLOBALE

La recherche d'une productivité maximale pour le troupeau laitier va de pair avec des propositions visant à optimiser la marge brute globale de l'exploitation. Ici la stratégie mise en œuvre pour assurer la progression ou le maintien du revenu des exploitants s'articule autour des deux axes suivants :

- valorisation des surfaces libérées par la réduction du troupeau laitier ;
- développement ou mise en place d'ateliers hors-sol.

Le choix des spéculations à développer doit évidemment tenir compte des contraintes économiques, agronomiques et climatiques auxquelles est assujetti l'exploitation, mais aussi du niveau technique de l'agriculteur, de ses capacités d'investissement, de sa charge de travail. Dans la mesure du possible, et surtout lorsque les exploitants disposent d'un quota faible sans espoir d'augmentation, les productions à marge brute élevée sont privilégiées, par exemple, les taurillons, les ateliers porcins ou avicoles en Ille-et-Vilaine ; le tabac, les pommes de terre semence, le maïs semence, les ateliers d'engraissement (bovins, ovins, porcins) dans l'Aveyron. Mais les agriculteurs sont également invités à développer des productions plus extensives, qui demandent moins d'investissements en capital et en travail (céréales, colza), ou qui représentent la seule alternative possible à la production laitière pour valoriser des prairies non labourables (engraissement de bœufs et de génisses en Normandie, Pays de Loire et Lorraine).

Dans un contexte de crise générale des marchés des produits agricoles, il est évidemment difficile de trouver des alternatives à la production laitière. Cette reconversion — au moins partielle — paraît pratiquement exclue dans certaines zones de montagne. Citons ici la conclusion d'une étude réalisée en Haute-Loire : "... on ne peut guère songer aux productions végétales, et la

(7) Voir, à ce sujet, les numéros 94 et 95 (juin et septembre 1983) de la revue "Fourrages", intitulés : "Les légumineuses fourragères, cultures d'avenir : intérêt du trèfle blanc".

*production de viande en troupeau allaitant exige des surfaces et un capital élevé (que la plupart des éleveurs hors zones Salers n'ont pas), pour un résultat économique médiocre" (Dobremez et al, 1986). Ces problèmes de réorientation se posent également dans des zones laitières intensives ou en voie de spécialisation (Finistère, Mayenne) : là aussi, les activités de substitution sont bien difficiles à trouver. En témoignent les chiffres publiés en 1987 par le centre d'économie rurale, l'EDE et la chambre d'agriculture du Finistère (*op. cit.*), d'où il ressort que la marge brute à l'hectare s'établit aux environs 16 000 F pour les choux-fleurs, de 12 000 F pour le lait, et 5 000 F pour le blé. Des résultats publiés par les organisations professionnelles de l'Aveyron pour la région du Ségala (Foucras, 1987) corroborent ces observations : vaches laitières : 10 000 F/ ha ; bovins-viande intensifs : 7 000 F/ha ; bovins viande avec naissance : 5 000 F/ha ; céréales intensives : 5 à 6 000 F/ha ; protéagineux : 6 000 F/ha. Une hiérarchie d'activités se dégage donc de ces analyses sur "budgets-types" ; elle est clairement présentée dans l'étude sur l'installation des jeunes agriculteurs réalisée par le centre de gestion d'Ille-et-Vilaine (CERGIV, avril 1987) : en tête se situe la combinaison du lait avec l'élevage de porcs à l'engrais⁽⁸⁾ ; ensuite viennent les combinaisons lait/taurillon et lait/élevage de poulets ; enfin, l'association lait/céréales, nettement moins intéressante au plan financier⁽⁹⁾. Le développement de spéculations à marge brute élevée se heurte cependant à des difficultés qu'il convient de ne pas sous-estimer : problèmes de trésorerie (particulièrement sensibles dans le cas des ateliers "porcs") ; problèmes de main-d'œuvre ; problèmes de maîtrise technique de spéculations "à risque".*

LA RECHERCHE D'UN REVENU DISPONIBLE OPTIMAL

Au delà du maintien, voire du renforcement de la marge brute, c'est en fait l'optimisation du revenu disponible qui est visée par les techniciens et les agriculteurs. Les choix effectués doivent donc tenir compte de l'évolution des charges de structures (frais financiers, assurances) et de la charge de remboursement qui pourraient résulter d'investissements nouveaux. Ainsi, l'étude finistérienne citée précédemment souligne l'intérêt de la production de taurillons dans les zones où les rendements en maïs sont élevés, mais à la condition que les investissements en bâtiments soient limités. De même, les travaux réalisés dans le Pas-de-Calais (Amon et al., 1987) et en Haute-Loire (Dobremez et al., 1987) par le CEMAGREF et l'INRA, en collaboration avec des techniciens de ces deux départements (CETA, UGCA, CER), mettent-ils l'accent sur la nécessité de maîtriser les investissements en bâtiments et en matériel, particulièrement pour les exploitations faiblement dotées en références laitières et dont la modernisation est peu avancée. Les éleveurs concernés — souvent des jeunes installés depuis quelques années seulement — sont invités à adopter un plan d'investissement progressif et à utiliser toutes les solutions permettant d'en réduire le montant global : auto-construction partielle des bâtiments, recours aux entreprises de travaux, à l'entr'aide, la copropriété ou les CUMA pour l'équipement en matériel. Nous pouvons également citer à ce sujet une étude réalisée par le CGER du Doubs (1988), qui propose des seuils de capital d'exploitation et de charges fixes à ne pas dépasser, compte tenu du quota attribué à l'exploitation.

(8) Cette étude a été réalisée dans une conjoncture de prix relativement favorable aux productions porcines.

(9) Taurillon : 10 800 F/ha ; céréales : 3 900 F/ha.

ADAPTATIONS AUX QUOTAS ET DEVENIR DES EXPLOITATIONS

A l'issue de cette brève présentation des modalités d'adaptation des exploitations laitières au contingentement, bien des interrogations subsistent.

Certaines des mesures proposées (distribution de lait aux veaux, réduction des apports de concentrés, réforme accélérée des vaches les moins productives) sont relativement aisées à mettre en œuvre ; elles se traduisent parfois par des modifications durables — et positives — dans la conduite du troupeau (meilleur contrôle des apports de concentrés, amélioration du potentiel génétique) (Amon et al., 1987). D'autres actions, qui exigent une bonne technicité de l'exploitant : la production de lait d'hiver, le renforcement du taux de matière protéique, ne sont sans doute pas à la portée immédiate du plus grand nombre.

Une leçon plus fondamentale se dégage cependant de cette revue bibliographique : si la politique des quotas semble devoir conduire à des adaptations sensibles des "façons de produire", le principe même de l'intensification fourragère et laitière est loin d'être remis en cause (du moins pour l'instant). La holsteinisation, l'association maïs ensilé/ray-grass, le recours aux aliments concentrés, demeurent des voies privilégiées d'amélioration de la productivité du travail — et du revenu — des exploitants. A cet égard, l'analyse sur modèle (Bonnafous, 1987) confirme la validité des conseils généralement prodigués aux producteurs : même "sous quotas", l'intensification demeure un facteur décisif d'accroissement du revenu.

A plus long terme, se pose cependant le lancinant problème de la nécessaire diversification des activités. La recherche de productions alternatives, nous l'avons dit, est bien difficile à promouvoir dans le climat d'incertitude qui caractérise la plupart des marchés agricoles. Ces difficultés jouent en outre un rôle de révélateur de l'inégalité profonde des producteurs devant la crise : la nécessité d'une bonne maîtrise des techniques, les contraintes financières liées aux investissements nouveaux peuvent interdire à de nombreux producteurs les mutations nécessaires. De ce point de vue, certaines populations apparaissent particulièrement fragiles : les agriculteurs de montagne, les exploitants laitiers très spécialisés et fortement endettés, les producteurs récemment installés avec des références notamment insuffisantes...

Au cours des trois premières campagnes sous quotas, ces difficultés ont été masquées, en quelque sorte, par l'intense mouvement de restructuration qui a traversé le secteur. Dans la mesure où les réserves de références aisément "libérables" s'épuisent, les problèmes de fond — restructuration et poursuite des gains de productivité, évolution des revenus, installation des jeunes — vont se poser avec une acuité grandissante : ils impliqueront que soient définis des choix clairs en matière d'orientation et de régionalisation des productions, en même temps que des modalités efficaces de redistribution des droits à produire. Choix qui sont étrangement absents du débat actuel de politique agricole.

BIBLIOGRAPHIE

AGRISCOPE, 1986 — Dossier : le lait européen "une réussite accablante" ? *Agriscope* (8), automne 1986, 175 p.

ALBOUZE (S.), BONNARDEL (X.), 1987 — *Itinéraires technico-économiques des exploitations laitières prioritaires de Vendée entre 1983 et*

1986 : effets des quotas laitiers. Mémoire, Angers, ESA, 160 p + annexes.

AMON (G.), BAUD (G.), FIEY (J.), LALY (J.P.), DELATTRE (J.C.), LIENARD (G.), 1986 — *Etude économique d'exploitations laitières modernisées et intensives en Pas-de-Calais*. Campagne 1984-1985, CEMAGREF Riom, UGCA Pas-de-Calais, CETA de Saulty, INRA-ESR Theix, étude n° 102, novembre 1986, 47 p.

AMON (G.), BAUD (G.), FIEY (J.), LALY (J.P.), DELATTRE (J.C.), LIENARD (G.), PIZAINE (M.C.), 1987 — *Etude économique d'exploitations laitières modernisées et intensives en Pas-de-Calais*. Campagne 1985-1986, CEMAGREF Riom, UGCA Pas-de-Calais, CETA de Saulty, INRA ESR Theix, étude n° 111, octobre 1987, 63 p.

BONNAFOUS (P.), 1987 — *L'incidence des quotas sur l'évolution des systèmes intensifs de production laitière*. Grignon, INRA-ESR, série Etudes et recherches (7), avril 1987, 98 p. + annexes.

BRIAND (C.), LHUISSIER (J.P.), 1987 — *Stratégies d'adaptation face aux quotas laitiers des exploitations installées ou modernisées en 1982-1983 (département de la Mayenne)*. Mémoire, Dijon, INPSA, 65 p.

BROSSIER (J.), CHIA (E.), LEBRIS (X.), 1984 — *Fonctionnement de l'exploitation agricole et simulation de son évolution : le système de production d'une exploitation laitière du Barrois-Côtes de Meuse (Vosges) ; première approche de l'influence des quotas laitiers*. Versailles, Dijon, INRA-SAD, série Etudes et recherches (1), octobre 1984, 52 p.

BUTAULT (J.P.), COUJARD (J.L.), ROUSSELLE (J.M.), SCHMITT (B.), 1986 — *Les quotas laitiers en Lorraine. Zones de collecte de Lorraine-Lait et de l'ULPL : un bilan de la première campagne*. Nancy, INRA-ESR, décembre 1986, 106 p.

CANA, 1987 — Une meilleure finition des vaches de réforme. *Production laitière moderne* (157), mars, p. 82.

CARTEAU (M.), GAY (D.), 1987 — Plus de poids pour le taux utile. *Production laitière moderne* (157), mars, pp. 23-24.

CARTEAU (M.), 1987 — Le croisement industriel en extension en Bretagne : 4 % en 1981, 11 % en 1986. *Production laitière moderne* (159), mai, pp. 34-36.

CEMAGREF, 1984 — La production laitière en Bretagne : perspectives d'un échantillon d'exploitations face aux mesures de restriction de la production laitière, CEMAGREF, *Informations Techniques* (56-6), décembre, pp. 1-6.

CEMAGREF, 1987 — *Résultats 1985 de la sonde technico-économique du RICA production laitière dans le Sud-Ouest*, Riom, CEMAGREF (étude n° 108), mai, 64 p. + annexes.

CEMAGREF, 1987 — *Résultats 1985 de la sonde technico-économique du RICA production laitière en Rhône-Alpes et Franche-Comté*, Riom, CEMAGREF (étude n° 104), juin, 58 p. + annexes.

CEMAGREF, 1987 — *Résultats 1985 de la sonde technico-économique du RICA production laitière en Normandie*, Riom, CEMAGREF (étude n° 106), juillet, 50 p. + annexes.

CEMAGREF, 1987 — *Résultats 1985 de la sonde technico-économique du RICA production laitière en Bretagne*, Riom, CEMAGREF (étude n° 107), juillet, 53 p. + annexes.

CEMAGREF, 1987 — *Des exploitations laitières face aux quotas : observations technico-économiques pérennes en plusieurs régions ; la diversité des comportements*, Riom, CEMAGREF, septembre, 25 p.

CENTRE D'ECONOMIE RURALE, ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL DE L'ELEVAGE, CHAMBRE D'AGRICULTURE, 1987 — *Quotas laitiers, adaptation des systèmes de production*, Quimper, CER, EDE, CA, 36 p.

CENTRE DE GESTION ET D'ECONOMIE RURALE, 1988 — *Prenez les commandes de vos marges et pilotez votre entreprise*. Besançon, CGER, 24 p.

CERGIV, 1986 — *Avenir des exploitations laitières de 150 000 litres de lait*, Rennes, CERGIV, 15 p.

CERGIV, CDJA, 1987 — *Conditions d'installation des jeunes agriculteurs et développement de l'exploitation au cours des premières années*, Rennes, CERGIV, CDJA, 8 p.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE L'AIN, 1987 — Quotas laitiers : peut-on limiter les dégâts ? "Par Monts et par Vaux", septembre, 21 p.

CNE-ITEB, 1984 — *La lettre bovine* (121), mai, 4 p.

CNE-ITEB, 1985 — Première année des quotas en Europe : le contrat est respecté. *Dossier du mois* (122), mai, 12 p.

CNE-ITEB, 1985 — Les producteurs de lait face aux quotas : beaucoup d'éleveurs ont modifié leurs façons de faire et leurs projets. *Dossier du mois* (124), juillet, 15 p.

CNE-ITEB, 1985 — Les producteurs de lait face aux quotas : dans l'avenir pas de bouleversement des exploitations mais une situation peu encourageante pour la production de viande. *Dossier du mois* (126), septembre, 14 p.

CNE-ITEB, 1987 — Trois ans après les quotas laitiers : adaptation difficile pour les producteurs en croissance. *Dossier du mois* (148), juillet, 15 p.

COLSON (F.), GUILBAUD (J.), 1988 — Les quotas laitiers et les exploitations laitières en période d'installation et de modernisation, 1983-1987. Etude de l'impact des quotas laitiers dans les exploitations de Mayenne et de Vendée en phase d'installation ou de modernisation. Bilan 3 ans après la procédure d'aide publique. Nantes, INRA-ESR, DRAF des Pays de Loire, 32 p. (communication à la journée du GRESSAR sur "La production laitière. Recherches régionales", Nantes, Ecole nationale vétérinaire, 22 mars 1988).

DEVISME (J.), 1987 — Plus de concentrés pour compenser le maïs, mais la rentabilité de l'élevage Tréguer progresse. *Production laitière moderne* (163), octobre, pp. 79-81.

DEVISME (J.), 1987 — 14 ans de gestion technico-économique : les charges variables sont fixes et les charges fixes sont très variables. *Production laitière moderne* (165), décembre, pp. 21-22.

DOBREMEZ (L.), OULION (G.), BARRET (M.), ROUSSEL (M.), LIE-NARD (G.), LHERM (M.), PIZAINE (M.C.), 1986 — *Etude économique de la production laitière en moyenne montagne dans les exploitations de Haute-Loire, campagne 1984-85*, CEMAGREF Riom, CER Haute-Loire, INRA-ESR Theix, étude n° 101, octobre 1986, 98 p. + annexes.

DOBREMEZ (L.), BAUD (G.), BARRET (M.), ROUSSEL (M.), LIE-NARD (G.), LHERM (M.), PIZAINE (M.C.), 1987 — *Etude économique de*

la production laitière en moyenne montagne dans les exploitations de Haute-Loire, campagne 1985-86, CEMAGREF Riom, CER Haute-Loire, INRA-ESR Theix, étude n° 112, novembre 1987, 90 p. + annexes.

FOUCRAS (J.), 1987 — *Face aux quotas laitiers*. Rodez, Chambre d' Agriculture, SUAD et EDE, 15 p.

FNCL, 1985 — *Préparons l'avenir de nos élevages : Assemblée générale des 20 et 21 mars*, Paris, FNCL, 21 p. + annexes.

GOBIN (D.), 1987 — OGÉR-CANA... Une politique d'incitation au croisement industriel. *Production laitière moderne* (157), mars, pp. 27-29.

GUESDON (J.C.), 1986 — Comment les éleveurs laitiers s'adaptent à la politique des quotas. *Production laitière moderne* (144), janvier, pp. 13-17.

HAIRY (D.), PERRAUD (D.), DESBROSSES (B.), FOULHOUZE (I.), 1987 — *Les quotas laitiers dans l'Ouest. Zones de collecte de la CANA et de la coopérative laitière de Ploudaniel*. Grenoble, Paris, INRA-ESR, février 1987, 203 p.

INSTITUT TECHNIQUE DE L'ÉLEVAGE BOVIN, 1984 — *Eléments de réponse à des questions d'éleveurs pour des techniques de production laitière en vue de la maîtrise des livraisons de lait en préservant l'avenir et sans trop amputer le revenu ni trop augmenter le travail et les risques*. Paris, ITEB, 49 p.

INSTITUT TECHNIQUE DE L'ÉLEVAGE BOVIN, 1987 — *Comment réduire vos livraisons pour éviter les pénalités* Paris, ITEB, 18 p.

LIÉNARD (G.), BAUD (G.), 1981 — Les problèmes de la production laitière en montagne. In : *La production laitière française. Evolution récente et perspectives*. Versailles, INRA Publications, 1981, pp. 235-256.

NORMANT (D.), 1987 — La Normande se fait une réputation avec la composition du lait. *Production laitière moderne* (160), juin, pp. 58-59.

POUSSET (A.), 1985 — Se développer avec les quotas. *L'élevage bovin* (149), avril, pp. 21-23.

QUENTIN (M.), BROISSIER (H.), 1987 — Garder toutes ses génisses, une mauvaise habitude. *Production laitière moderne* (165), décembre, pp. 24-25.

REVIRON (S.), 1986 — Les adaptations possibles à la politique des quotas, les résultats d'une étude statistique. *Economie rurale* (171), janvier-février, pp. 55-58.

ROCHAMBEAU (P.) de, 1985 — Face aux quotas, trois éleveurs d'Ille-et-Vilaine exposent leurs solutions. *L'élevage bovin* (149), avril, pp. 24-26.

SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIELS DE L'ALIMENTATION ANIMALE, 1984 — *Comment dégager le meilleur revenu en production laitière avec les quotas*. Paris, SNIA, décembre, 10 p.